

DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Vous êtes :

- Association étudiante labellisée
- Autre association
- Porteur individuel ou en groupe

Vous demandez :

- ☐ Subvention Culture Actions (Crous)
- ☐ Subvention FSDIE (Université de Tours)
- ☐ Subvention UFR (Université de Tours)

TITRE DU PROJET

1. INFORMATIONS GENERALES

CONDITION A RESPECTER

Il est indispensable de vous référer à la notice d'accompagnement pour compléter le dossier de financement. Cette démarche implique de connaître les critères privilégiés et d'exclusions pour chaque subvention.

Le porteur du projet que vous allez désigner sera l'interlocuteur du service de la vie étudiante de l'université de Tours et du service culturel du Crous d'Orléans-Tours pour le suivi du dossier et la réception des courriers.

L'ASSOCIATION

Nom	
Adresse de gestion	
Code Postal – Ville	
Téléphone	
Courriel	
Numéro SIRET (obligatoire)	

LE PORTEUR DU PROJET

NOM Prénom	
Fonction	
Adresse	
Code Postal - Ville	
Téléphone	
Courriel	

2. LE PROJET

TITRE DU PROJET

NATURE DU PROJET

- | | |
|---|--|
| ☐ Culture artistique | ☐ Environnement |
| ☐ Solidarité (action d'entraide) | ☐ Handicap |
| ☐ Santé | ☐ Solidarité internationale |
| ☐ Culture scientifique et technique | ☐ Sport |
| ☐ Citoyenneté (lutte et sensibilisation) | ☐ Représentation étudiante |
| ☐ Numérique | ☐ Autre : |

FORME DU PROJET

- | | |
|---|---|
| ☐ Concert | ☐ Journal / Radio |
| ☐ Atelier éducatif | ☐ Distribution alimentaire ou matériel |
| ☐ Concours | ☐ Voyage culturel |
| ☐ Conférence-Débat-Forum | ☐ Spectacle |
| ☐ Exposition | ☐ Festival |
| ☐ Congrès associatif | ☐ Projection cinématographique |
| ☐ Soirée / Gala* | ☐ Autre : |

* Un rendez-vous préalable avec le SSU (Service de Santé Universitaire) est obligatoire pour les actions de prévention. Valable uniquement pour le FSDIE.

Projet tutoré ou relevant du cursus universitaire ?

- ☐ OUI
☐ NON

Date(s) de réalisation

Lieu(x) de la manifestation

Le public visé

Descriptif détaillé du projet

Les objectifs

Retombées en milieu étudiant

RAPPEL IMPORTANT

Toute association ou tout étudiant percevant des subventions provenant du FSDIE et/ou de Culture Actions et/ou d'une composante s'engage :

- A mentionner le soutien de l'Université, des composantes et du Crous par l'utilisation de leur logo sur tous les supports de communication.
- A envoyer un bilan moral et financier détaillé du projet, accompagné d'une copie des factures, au plus tard 3 mois après la clôture du projet.

Dossier de demande de subvention certifié exact, à _____, le _____

Signature du Porteur de projet

Signature du Trésorier

3. VOTRE BUDGET PREVISIONNEL

Budget équilibré obligatoire (dépenses = recettes) Ce tableau est à compléter **obligatoirement**. Le SVE ou le Crous peuvent vous aider dans la budgétisation du projet.

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Acquis
FRAIS ADMINISTRATIFS ET BANCAIRES		PARTICIPATION DE L'ASSO		
		Fonds Propres		
		Recettes liées au projet		
		Don / Crowdfunding		
FRAIS GENERAUX				
		SUBVENTION PUBLIQUE		
		Culture Actions (Crous)		
		FSDIE (Université de Tours)		
		Composante-UFR (Université de Tours)		
ACHAT DE FOURNITURE				
COMMUNICATION		FINANCEMENT PRIVE		
CHARGE DU PERSONNEL				
IMPOTS				
TOTAL DEPENSE		TOTAL RECETTE		
<i>Aide en nature</i>		<i>Aides en nature</i>		
<i>Contribution bénévole</i>		<i>Contribution bénévole</i>		
<i>Mise à disposition de biens</i>		<i>Mise à disposition de biens</i>		
TOTAL DEPENSE + Aide en nature		TOTAL RECETTE + Aide en nature		

Consentement relatif à l'application du Règlement Général de Protection des Données (personnelles) pour le dossier de demande de subvention

Pour le CROUS :

Les données personnelles vous concernant contenues dans le dossier de demande de subvention feront l'objet d'un traitement manuel et informatisé par le service culturel de votre du Crous.

Pour la finalité suivante : évaluation du dossier de demande de subvention pour obtenir un soutien financier du Crous ou un prix national du Cnous.

Les destinataires des données sont : les services culturels des Crous et le pôle politique de site et dynamisation de vie de campus du Cnous

La durée de conservation des données est 5 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de vos données et d'un droit de limitation de traitements.

Vous pouvez demander à exercer vos droits en vous adressant au DPO de votre Crous par mail ou par voie postale.

Pour l'université de Tours :

Les données personnelles vous concernant contenues dans le dossier de demande de subvention feront l'objet d'un traitement manuel et informatisé par le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

Pour la finalité suivante : évaluation du dossier de demande de subvention pour obtenir un soutien financier de l'université de Tours.

Les destinataires des données est le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

La durée de conservation des données est 5 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de vos données et d'un droit de limitation de traitements.

Vous pouvez demander à exercer vos droits en vous adressant à la direction des affaires juridiques de l'université de Tours.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :
<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>, ou par voie postale CNIL 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS cedex 07

« Lu et approuvé »

A _____, le _____

Signature